

COMPETITIONS OFFICIELLES CHAUSS'FIGHT SAISON 2010/2011 FFSC&DA

Pour cette première véritable saison sportive pour le Chauss'fight au sein de la FFSC&DA, et afin que les compétitions puissent être mises en place, voici les **autorisations d'inscriptions et les équivalences de niveaux** mises en place afin de permettre aux licenciés compétiteurs de s'inscrire :

AUTORISATION D'INSCRIPTIONS (à faire valider lors de l'inscription par le responsable régional des compétitions) :

- **Sans contact** (pré pupilles, pupilles, poussins) : Première année de licence, autorisation de boxer sans grade acceptée. Il est préférable cependant que les enfants possèdent le garde MARIN tel que décrit dans la progression technique.
- **Assaut jeunes** (poussins, benjamins) : Première année de licence acceptée. Si le jeune est capable de montrer une licence de la saison passée dans une fédération de boxe pieds poings agréée, c'est mieux. Pour le grade technique, le règlement stipule la barrette jaune Chauss'fight second degré. Cependant, si les enfants n'en sont pas titulaires, ils peuvent s'inscrire tout de même. Ici le moniteur doit être le garant d'un niveau technique suffisant des enfants qu'il inscrit.
- **Assaut minimes, cadets, juniors, séniors, vétérans** : Première année de licence acceptée. Si le boxeur ou la boxeuse est capable de montrer une licence de la saison passée dans une fédération de boxe pieds poings agréée, c'est mieux. Pour le grade technique, le règlement stipule la barrette jaune Chauss'fight second degré. Cependant, si les boxeurs (ses) n'en sont pas titulaires, ils peuvent s'inscrire tout de même avec les équivalences ci-après : le gant rouge en Savate, ou la ceinture verte en Kick Boxing, Full contact ou Boxe thaï (prajeet)
En tout état de cause, ici le moniteur doit être le garant d'un niveau technique suffisant des licenciés qu'il inscrit.
- **Combats juniors et honneurs (ancien classe C)** : Deux années de licences exigées. La licence de la saison passée (2009/2010) était forcément dans une fédération pieds/poings reconnue et agréée. Pour le Grade : Etre titulaire de la Barrette bleue second degré Chauss'fight ou, à défaut : titulaire du gant jaune (Savate), titulaire d'une ceinture marron (Kick, Full, Thaï prajeet), ou pouvoir attester (passeport) d'un combat effectué en 2009/2010 au sein d'une Fédération reconnue et agréée.
- **Combats espoirs (ancien classe B)** : Minimum deux années de licences exigées. La licence de la saison passée (2009/2010) était forcément dans une fédération pieds/poings reconnue et agréée. Pas de grade exigé, mais un niveau minimum : Avoir participé à au moins 5 combats (passeport fédéral en attestant) dans les disciplines de la FFSC&DA, ou en Savate. Ou attester du gant de Bronze.
- **Combats Elites (ancien classe A)** : Minimum trois années de licences exigées. Les licences des saisons passées étaient forcément dans une fédération pieds/poings reconnue et agréée. Pour le niveau : Avoir participé a un minimum de 15 combats dans les disciplines de la FFSC, ou en Savate (1^{ère} série), passeport fédéral l'attestant.

Laurent Bois CTN /Christian Robert Président CNCF